



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
AU 3 JUIN 2019

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur les faits saillants de la municipalité pour l'année 2018, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2018

Les états financiers résument fidèlement la situation financière de la municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2018, selon le rapport des vérificateurs. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2018 démontrent un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 40 771,00\$.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 100 000\$ portant intérêt au taux préférentiel (3.95%) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 2 001 978\$, portant intérêt au taux préférentiel (3.2%) plus 0.25% et au taux de 4.2% et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la municipalité.

RÉALISATION DURANT L'ANNÉE 2018

- Plan et devis fait par Arpo Groupe-Conseil afin d'aller en soumission pour l'usine d'eau, afin d'installer un filtre au charbon et à réaction par compresseur;
- Travaux avec la collaboration financière du Ministère des Transports pour la réparation du réseau routier d'une partie du 7^e rang Ouest. Travaux de réparations et d'asphaltage sur une distance de 8,2 kilomètres. C'est un projet de 1 282 000 \$, le contrat a été octroyé à « Les Pavages des Monts »;
- Continuation du débroussaillage et du creusage des fossés;
- Adhésion au projet « Municipalité amie des aînés » (MADA), et mise en place d'un plan d'action;
- Adhésion au projet « La Politique familiale », et mise en place d'un plan d'action;
- Plan d'intervention pour la réfection des infrastructures;
- Participations financières aux événements culturels et de loisirs, et aux organismes municipaux;

- Collaboration avec Sainte-Félicité, Grosses-Roches et Saint-Jean-de-Cherbourg pour l'organisation d'activités de loisirs;
- Achat en commun avec la collaboration de Sainte-Félicité, Grosses-Roches, St-Ulric et Saint-René-de-Matane d'une remorque 4 535.15\$ taxes nettes;
- Recherche d'une entreprise pour louer le local du 136 rue Principale (Caisse Desjardins);
- Assainissement des eaux usées;
- Mise à niveau des véhicules.

ORIENTATIONS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

En 2019, les dépenses municipales serviront principalement à :

- Allez en soumission pour l'installation d'un filtre au charbon et à réaction par compresseur;
- Mise aux normes assainissement des eaux usées;
- Mise à niveau des véhicules.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

La rémunération et l'allocation des dépenses aux élus en 2018 sont les suivantes :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	5 783\$	2 892\$	8 675\$
Conseiller	1 615\$	808\$	2 423\$

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la MRC de La Matanie soit 11 815.83\$.

LA CONCLUSION

Le conseil municipal se donne comme mission de travailler pour l'avenir c'est-à-dire d'avoir une vision pour les prochaines années, afin d'attirer les gens à s'établir chez nous et de supporter les nouveaux projets et investisseurs, afin de nous doter de services à proximité.

En terminant, je vous invite à vous tenir au fait du monde municipal que ce soit par votre présence aux séances du conseil, par le biais du Journal L'Éveil et maintenant par l'entremise de notre site internet à l'adresse : <http://municipalite.st-adelme.ca>

Jean-Roland Lebrun, Maire